



Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 22 – 12 avril 2019

Actualités

Portraits territoriaux

La Communauté métropolitaine de Montréal vous invite à découvrir la plateforme l'Observatoire Grand Montréal sur laquelle vous retrouverez l'édition 2019 des portraits territoriaux pour la grande région métropolitaine. Vous pouvez consulter la plateforme en cliquant [ici](#).

Âgisme : Offres d'emploi ciblées sur Facebook

Dans cet [article](#) du 8 avril 2019 publié sur le site internet de *Radio-Canada.ca*, on apprend que Facebook permet aux employeurs, y compris aux gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux, de publier des offres d'emploi ciblant des employés selon des critères bien précis, comme l'âge et le sexe. Cette façon de faire pourrait enfreindre la Loi canadienne sur les droits de la personne. Une enquête de CBC News a permis d'apprendre que des dizaines d'employeurs partout au Canada publiaient des annonces dont les réglages prédéterminés excluaient souvent les travailleurs plus âgés. Cela pourrait vouloir dire, par exemple, que les personnes de plus de 45 ou 50 ans ne pourraient pas voir une offre d'emploi pour laquelle ils sont qualifiés. Au Canada, selon les lois fédérales et provinciales sur les droits de la personne, les employeurs ne peuvent pas restreindre le public ayant accès aux offres d'emploi sur la base de l'âge, du genre, de la race ou de la religion. Cette règle ne s'applique pas si la nature de l'emploi exige un certain type de personne ou s'il s'agit d'un programme spécifique, tel qu'un programme d'emploi étudiant. Un employeur peut légalement limiter la distribution d'une offre d'emploi aux personnes âgées de 18 ans et plus, mais ne peut pas légalement cibler un groupe d'âge spécifique, par exemple les personnes de 18 à 40 ans, sans démontrer qu'il s'agit d'une exigence absolue en raison de la nature de l'emploi.

Suggestion de lecture

Dans son livre *C'est normal à votre âge?*, l'auteur et physiothérapeute, Denis Fortier s'appuie sur les plus récentes données scientifiques afin de livrer un plaidoyer percutant pour une médecine préventive et non discriminatoire. Il fournit en outre des munitions et des conseils pratiques pour faire mentir les préjugés quant au vieillissement, tout en protégeant notre qualité de vie. Pour plus d'informations sur le livre, cliquez [ici](#).

Suggestion d'émission de radio

Marie Beaulieu et Mélanie Couture, chercheuses, ainsi que Nicolas Senet, travailleur social, et Anna Kamatos, notaire, participaient cette semaine à l'émission *Médium Large*, sur les ondes de *Radio-Canada Première*. La discussion portait sur la maltraitance des aînés. Le segment s'intitule : « Maltraitance financière des aînés, ou quand les proches empochent ». Le phénomène de la maltraitance financière a quadruplé entre 2013 et 2017 pour atteindre 7 % des aînés dans le monde. Vous pouvez écouter le segment en cliquant [ici](#).

Le MDC ailleurs dans le monde

Un avatar pour s'occuper de vos parents

C'est le titre d'un [article](#) du 8 avril 2019 publié sur le site *LaPresse.ca*. Aux États-Unis, l'application *care.coach* vise à permettre aux personnes âgées de demeurer autonomes le plus longtemps possible. Divertir, rappeler qu'il est l'heure de prendre des médicaments, donner des conseils pour arrêter une crise d'anxiété, informer les proches de l'état de santé d'un parent : l'application *care.coach*, destinée aux personnes âgées, promet tout ça. Une fois inscrite au service, la personne reçoit une tablette Android et choisit un des deux avatars offerts (un chat ou un chien) à travers lequel le personnel de *care.coach* communique avec elle et veille à sa santé. Établis aux Philippines ou au Mexique, les employés discutent sur une base régulière avec leurs patients et en profitent pour s'assurer qu'ils prennent leurs médicaments, qu'ils mangent, voient s'il y a des changements inquiétants dans leur routine et informent au besoin les proches ou les professionnels de la santé concernés. Avec son service, l'entreprise affirme pouvoir, pour 280 \$ par mois, prolonger l'autonomie des personnes âgées tout en les gardant en contact avec leurs proches. Même si l'intérêt pour ce type de service est de plus en plus grand au Québec, les particularités de notre système de santé compliquent les choses. Ainsi, la communication entre différentes parties, un des atouts de *care.coach*, n'est pour l'instant pas envisageable.

Formation/colloque/mémoire

Un léger courant électrique stimulerait la mémoire des aînés

C'est le titre d'un [article](#) du 8 avril 2019 publié sur le site *Lactualite.com*. En effet, selon une étude de l'Université de Boston, un léger courant électrique envoyé dans le cerveau de personnes de plus de 60 ans a amélioré une forme de mémoire qui leur a permis de fonctionner comme des personnes âgées d'une vingtaine d'années, affirme une nouvelle étude. Le traitement cible la « mémoire de travail », soit la capacité de garder des informations à l'esprit pendant quelques secondes lorsque vous effectuez une tâche telle que prendre des médicaments, payer des factures, faire l'épicerie ou planifier des réunions. Pour les participants à l'étude, le courant a été ressenti comme une légère sensation de picotement ou de démangeaison sous les électrodes pendant environ 30 secondes. L'amélioration a duré au moins 50 minutes après la fin de la stimulation, moment auquel les chercheurs ont cessé les tests. On ne sait pas exactement combien de temps le bénéfice a été obtenu, mais des recherches antérieures suggèrent que cela pourrait durer cinq heures ou plus après la fin de la stimulation.

Mesures pour offrir un meilleur soutien aux aînés et à leurs proches aidants

(Source: Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques)
Ce document publié par le Conference Board du Canada propose deux options pour améliorer les mécanismes fédéraux de soutien aux bénéficiaires de soins et aux proches aidants : rendre chaque crédit d'impôt remboursable et une allocation canadienne pour aînés et proches aidants d'aînés. Selon le rapport, une couverture fédérale accrue des dépenses privées en soins aux aînés contribuerait grandement à améliorer la vie des bénéficiaires de soins et des proches aidants, en particulier pour les personnes à revenu faible et moyen. Vous pouvez consulter le document en cliquant [ici](#).

Prévenir les chutes chez les aînés

(Source: Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques)
Ce document publié par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale présente une évaluation de l'implantation de pratiques cliniques préventives dans un groupe de médecine familiale (GMF) de la Capitale-Nationale portant sur la prévention des chutes chez les aînés. Le rapport fournit une grande quantité d'information sur la manière dont le projet a été conduit dans le GMF et comment il a évolué au fil du temps. Les adaptations apportées en cours de route ont été relevées ainsi que les raisons justifiant ces décisions. Vous pouvez consulter le document en cliquant [ici](#).

Nouvelles des membres et partenaires

Présentation du programme AVA

Le **Carrefour Montrose** vous invite à la présentation du programme AVA (Action vigilance Aîné). Le programme AVA contient différents ateliers qui vous seront présenter : l'atelier « Promouvoir la bienveillance », la formation « Sentinelle communautaire et Bénévole accompagnateur » et le programme « Porte à porte, une action citoyenne ». L'évènement aura lieu **le 15 avril 2019 de 13 h 30 à 15 h 30** dans la salle Cécile St-Jean (5350, rue Lafond). Veuillez réserver votre place en téléphonant au 514-521-7757.

Offres d'emploi ci-jointes.

Version imprimable ci-jointe.